

Covid-19 : le CESE suspend ses travaux



DÉCRYPTAGE

PUBLIÉE LE 18/03/2020

Le CESE suspend ses travaux et exprime son soutien à la société civile organisée mobilisée sur le terrain ou touchée par les restrictions prises pour enrayer la propagation du virus

Patrick Bernasconi, Président du Conseil économique social et environnemental, troisième assemblée constitutionnelle, a réuni un Bureau exceptionnel dimanche 15 mars à la suite des annonces du Premier ministre, vendredi et samedi soir.

A l'issue de cette réunion exceptionnelle, le Bureau du CESE, qui s'était déjà réuni vendredi dernier à la suite de l'allocation du Président de la République, a décidé de suspendre immédiatement ses travaux jusqu'au 22 mars et de fermer l'accès au Palais d'Iéna. Cette décision affiche la volonté de Patrick Bernasconi, Président du CESE et de l'ensemble des membres du Bureau, de participer à l'action collective afin d'éviter la propagation du Covid-19 et lutter au maximum contre la pandémie, les conseillers du CESE venant de toute la France.

Durant la semaine qui vient, le Bureau s'attachera à organiser les travaux du Conseil à distance afin de reprendre les travaux.

L'ensemble des membres du Bureau du CESE saluent l'engagement des personnels des professions de santé et de tous les professionnels ou bénévoles mobilisés dans la lutte contre la propagation du Covid-19.

En tant que chambre de la société civile organisée, le CESE tient aussi à exprimer son soutien à l'ensemble des acteurs directement touchés par les restrictions prises afin d'enrayer l'épidémie ou mobilisés pour assurer la continuité des services essentiels à la vie quotidienne : entreprises, commerçants, artisans, syndicats, associations, agriculteurs, ainsi que les organisations patronales dont le rôle est majeur auprès des entreprises durant cette crise, et les organisations syndicales de salariés qui accompagnent les millions de salariés concernés par les mesures prises afin de lutter contre la progression du COVID-19.